

RÉPUBLIQUE DU BÉNIN

PRÉSIDENCE DE LA RÉPUBLIQUE

DECRET N° 98-94 DU 11 MARS 1998

Chargeant Madame Marina d'ALMEIDA MASSOUGBODJI
Ministre de la Santé, de la Protection Sociale
et de la Condition Féminine de l'intérim de
Monsieur Emmanuel GOLOU, Ministre des Mines,
de l'Energie et de l'Hydraulique,
pour compter du 09 mars 1998.

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE
CHEF DE L'ETAT
CHEF DU GOUVERNEMENT

- VU La Loi n° 90-032 du 11 décembre 1990 portant Constitution
de la République du Bénin ;
- VU La proclamation le 1er avril 1996 par la Cour Constitutionnelle des résultats
définitifs de l'élection présidentielle du 18 mars 1996 ;
- VU Le Décret n° 96-128 du 09 avril 1996 portant composition du Gouvernement

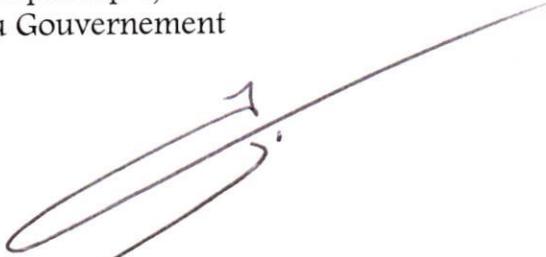
DECRETE :

Article 1er: Pour compter du 09 mars 1998, Madame Marina d'ALMEIDA
MASSOUGBODJI, Ministre de la Santé, de la Protection Sociale
et de la Condition Féminine est chargée de l'intérim du Ministre
des Mines, de l'Énergie et de l'Hydraulique pendant l'absence
de Monsieur Emmanuel GOLOU.

Article 2 : Le présent Décret sera publié au Journal Officiel.

Fait à Cotonou, le 11 Mars 1998

Par le Président de la République,
Chef de l'Etat, Chef du Gouvernement


Mathieu KEREKOU

Ampliations : PR 6 ; AN 4 ; CS 2 ; CES 2 ; HAAC 2 ; PM 4 ;
MMEH-MSPSCF SGG 4 ; AUTRES MINISTERES 16 ;
DEPARTEMENTS 6 ; JORB 4.